

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
MÉTROPOLE
n° 41
FÉVRIER 2020

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin des 15 et 22 mars 2020 (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

2

FINANCES

Un budget 2020 tourné vers l'avenir

3

TRANSPORTS

Vers une mobilité 100% décarbonée

3

INNOVATION

Agreen Lab'O, au service des métiers verts

4

TRIBUNES LIBRES

BUS 100% ÉLECTRIQUE

Le dernier budget de la mandature regarde vers l'avenir en misant sur des axes-clés pour le territoire et ses habitants : l'enseignement supérieur, le renouvellement urbain et l'habitat, et la mobilité 100% décarbonée. Une stratégie sans incidence sur la fiscalité et selon un recours modéré à l'emprunt.

ORLÉANS
MÉTROPOLE

2020 : un budget tourné vers l'avenir

FINANCES

Le dernier budget de la mandature regarde vers l'avenir en misant sur des axes-clés pour le territoire et ses habitants : l'enseignement supérieur, le renouvellement urbain et l'habitat, et la mobilité 100% décarbonée. Une stratégie sans incidence sur la fiscalité et selon un recours modéré à l'emprunt.

573 M€, c'est l'enveloppe votée en conseil métropolitain pour conduire projets et actions en 2020. Un montant conséquent (sur un budget total de 715 M€), taillé pour mener à bien les projets d'envergure de cette fin de mandature, à l'instar de CO'Met, Interives..., et pour investir dans des domaines-clés pour l'avenir du territoire et de ses habitants. Cela va de pair avec un niveau d'investissement dynamique de 335 millions d'euros en 2020, respectueux de la stratégie financière suivie de longue date par Orléans Métropole. Pas de hausse des taux de fiscalité pour les ménages, comme pour les entreprises. Même rigueur pour les dépenses de fonctionnement (238,1 M€) dont l'évolution est plafonnée à 1,2% selon le contrat passé avec l'État pour la période 2018-2020. Enfin, le recours à l'emprunt reste limité.

Ces investissements d'avenir agissent comme des marqueurs pour le territoire et ils ont tous vocation à faciliter le quotidien des habitants de l'Orléanais. En détail :

» ENRICHIR L'OFFRE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études et trouver un emploi sur le territoire. Le tournant a été amorcé en 2019, avec l'arrivée de l'ISC Campus Orléans, et se confirme en 2020, avec 84 millions d'euros fléchés dans le projet « Campus Madeleine » et 20,6 M€ dans l'implantation de deux nouvelles grandes écoles : Agro Paris Tech et l'ESTP Paris (travaux publics). 2020 sera également cruciale pour le CFA Orléans Métropole qui disposera d'un budget de 4,4 M€, notamment, pour ouvrir des formations nouvelles pour répondre aux besoins des entreprises du territoire.

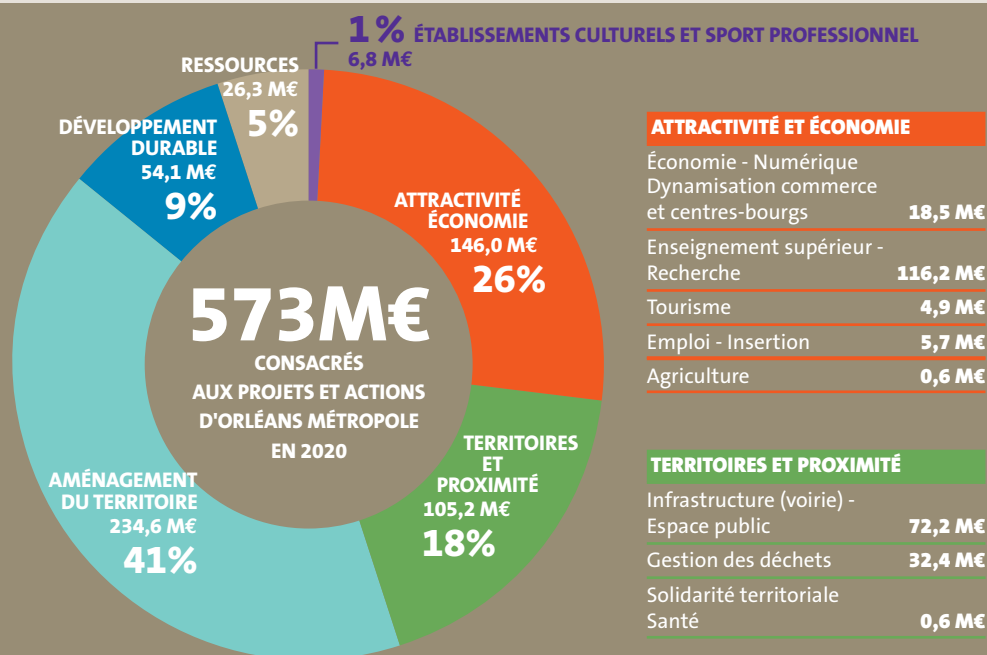
» RESTAURER L'ATTRACTIVITÉ DE L'HABITAT ET L'IMAGE DES QUARTIERS PRIORITAIRES. Le programme de renouvellement urbain mené avec l'ANRU entre dans sa phase opérationnelle dans les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : La Source (18,8 M€) et l'Argonne (40,5 M€) à Orléans, et Les Chaises (8,7 M€) à Saint-Jean-de-la-Ruelle. En plein dynamisme démographique, Orléans Métropole soutient par ailleurs le secteur de l'habitat en accompagnant les aides à la pierre attribuées par l'État (2,3 M€), ainsi que celles contribuant à l'amélioration de l'habitat.

» ENGAGER LA TRANSITION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS VERS UNE MOBILITÉ 100% DÉCARBONÉE. Cette orientation, qui participe pleinement des objectifs du Plan climat air énergie territorial dont Orléans Métropole vient de se doter, se matérialise à travers l'acquisition de bus électriques (lire aussi article en p. 3) et le déploiement du système de transports à la demande dynamique.

» GARANTIR DES ESPACES PUBLICS PROPRES ET DES VOIRIES DE QUALITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. Compétente aujourd'hui en la matière, la Métropole assure la gestion de l'espace public en lien étroit avec les 22 communes. Elle maintient donc l'effort sur la qualité de l'entretien, l'amélioration et la sécurisation avec, en 2020, 31,7 M€ dédiés à la gestion de l'espace public et des voiries communales et 11,7 M€ pour la gestion de l'espace public et des voiries métropolitaines. À noter aussi que sa nouvelle compétence de « coordination des projets d'installation et de maintien des professionnels de santé » amène Orléans Métropole à engager 60 000€ de dépenses de fonctionnement dans ce domaine, en 2020. ■ A. DIT.

DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Assainissement	26,9 M€
Environnement / SDIS	15,6 M€
Eau	11,6 M€
Réseaux	0,01 M€

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Mobilité - Transports	132,3 M€
Habitat - Renouv. urbain	75,0 M€
Aménagement urbain	21,3 M€
Gens du voyage	2,1 M€
Projet Loire	1,7 M€
Interives	1,2 M€
Crématorium	0,8 M€



ATTRACTIVITÉ ET ÉCONOMIE	
Économie - Numérique	
Dynamisation commerce et centres-bourgs	18,5 M€
Enseignement supérieur - Recherche	116,2 M€
Tourisme	4,9 M€
Emploi - Insertion	5,7 M€
Agriculture	0,6 M€

TERRITOIRES ET PROXIMITÉ	
Infrastructure (voirie) - Espace public	72,2 M€
Gestion des déchets	32,4 M€
Solidarité territoriale	
Santé	0,6 M€

C'est à savoir !

Dans le budget d'une métropole, les projets sont inscrits en totalité dès leur démarrage. Dans celui d'Orléans Métropole, leur volume est estimé à environ 100 M€ en 2020. Ce qui ne sera pas mandaté en 2020 sera reporté sur le budget suivant. Les « restes à réaliser 2019 » s'établissent autour de 310 M€ tous budgets confondus et se reportent donc sur le budget 2020. Ils concernent par exemple CO'Met et Interives, en cours de réalisation.

Orléans Métropole sur la voie du 0 carbone



Suite à l'expérimentation de différents modèles depuis 2017, la commission d'appel d'offres métropolitaine s'est réunie le 19 décembre afin d'attribuer le marché de bus électriques. La société espagnole Irizar est pressentie.

C'est un objectif inscrit dans le projet métropolitain adopté en 2017, et réaffirmé récemment dans le Plan climat air énergie territorial et le Plan de déplacements urbains : proposer aux habitants des solutions de mobilité douces, durables et 100% décarbonées (sans émission de dioxyde de carbone, en grande partie responsable de l'effet de serre).

CONVERSION ÉNERGÉTIQUE DU PARC D'ICI À 2025

Pour ce faire, Orléans Métropole engage la conversion énergétique de l'intégralité de son parc de bus d'ici à 2025. Plusieurs véhicules électriques de marques différentes ont d'abord été testés sur le réseau métropolitain depuis 2017. Et c'est à la lumière de cette expérimentation que la commission d'appel d'offres d'Orléans Métropole s'est réunie le 19 décembre 2019 pour attribuer le 1^{er} marché relatif à la fourniture de bus élec-

triques standards à recharge lente (en 5h) ; la société Irizar, basée à San Sebastian (Espagne), est pressentie.

AUTONOMIE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un premier temps, le marché prévoit l'acquisition de 29 bus électriques pour une mise en service au premier semestre 2021. Ce sont des modèles de 12 m de long, qui peuvent transporter jusqu'à 90 passagers (30 places assises) et réaliser 220 km en toute autonomie (cette performance est garantie 15 ans). La commission d'appel d'offres a également été sensible à l'engagement d'Irizar en matière d'environnement ; la société place la barre haut côté recyclage des matériaux, et recourt à la technologie photovoltaïque pour produire les bus et réduire ainsi son impact sur l'environnement.

SANS HAUSSE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Le budget 2020 que vient d'adopter Orléans Métropole flèche 44,30M€ pour l'acquisition de matériels roulants électriques (bus, minibus pour le transport à la demande et le transport des personnes à mobilité réduite, etc.), ainsi que le déploiement des points de recharge des véhicules et l'adaptation des dépôts avec la construction d'un troisième site. Cet investissement majeur pour le territoire se fait sans incidence sur la fiscalité des ménages et des entreprises, et selon un recours à la dette acceptable pour Orléans Métropole. ■

Agreen Lab'O, terreau des métiers verts

Petit frère du Lab'O, premier accélérateur d'innovation lancé en 2016 sur le territoire, Agreen Lab'O est en cours de construction au sud d'Orléans, à proximité du campus universitaire et des laboratoires. Il sera la première composante du futur campus Xavier-Beulin (du nom du fondateur d'AgreenTech Valley, décédé en 2017), son objectif étant de placer l'innovation au service des métiers verts et du végétal, marqueur fort et historique de l'Orléanais.

Livré fin 2020, Agreen Lab'O comptera une quinzaine de bureaux, un espace de coworking, un showroom, un atelier, le tout associé à des services adaptés aux besoins des entreprises. Orléans Métropole a prévu d'investir près de 10M€ HT dans la création du campus Xavier-Beulin, dont 3,3M€ pour Agreen Lab'O. Ce projet est également financé par la Région Centre-Val de Loire et le Département du Loiret. ■

>> <https://www.agreentechvalley.fr/>



Collecte des végétaux

Orléans Métropole reconduit en 2020 son service gratuit de collecte des végétaux proposé aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire via le formulaire disponible sur <https://moncompte.orleans-metropole.fr/demarches/> ou auprès de votre mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif fiscal au nom du bénéficiaire, d'une carte d'invalidité ou d'une carte de stationnement en cours de validité.

À partir de début avril et jusqu'au 30 novembre, Orléans Métropole collectera, une fois tous les quinze jours, vos végétaux (tontes, feuilles mortes...) déposés en sacs fournis par la métropole et deux fagots de branches maxi (un mètre et n'excédant pas 15 kg) devant votre domicile.

>> Renseignements auprès de votre mairie ou du service Infos qualité déchets au 02 38 56 90 00.

LA MÉTROPOLE EN PLEINE CROISSANCE

Nous sommes 286 257 habitants au 1^{er} janvier 2020, avec près de 3 500 nouveaux venus gagnés en un an. Les dernières données de l'Insee témoignent de la vitalité démographique de l'Orléanais avec une progression visible dans 19 des 22 communes de la métropole. La capitale régionale, Orléans, enregistre une hausse de 2,10% (116 685 habitants). Et plusieurs communes affichent une croissance à deux chiffres : Marigny-les-Usages (+30,11%), Ormes (+13,62%), Ingré (+12,13%), Mardié (+11,35%), Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (+11,10%) et Olivet (+10,82%), en raison notamment de programmes immobiliers dynamiques.

>> <https://www.insee.fr> (rubrique statistiques et études)

TRI DU VERRE : ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

6 696 tonnes de verre ont été collectées dans la métropole orléanaise en 2018, c'est bien, mais le territoire veut encore faire mieux en visant les 7 000 tonnes cette année – cela représente environ 25 kg par habitant et par an – et les 9 000 à terme. Pourquoi apporter bouteilles et autres contenants en verre dans les points de collecte ? Un, parce que le verre se recycle à 100% et à l'infini, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement et l'usage de matières premières (sable et eau, principalement).

Deux, parce que chaque tonne de verre ménager collectée correspond à 1€ reversé par Orléans Métropole au comité du Loiret de la Ligue contre le cancer. Alors, soyons solidaires et respectueux de l'environnement : trions le verre !

GROUPE DE LA MAJORITÉ**L'humain au cœur de nos préoccupations**

Si une part importante de son action est tournée vers l'attractivité du territoire, la métropole a le souci permanent du bien-être de ses habitants en particulier les plus fragiles. Dans son projet métropolitain et suite aux transferts de compétences, elle réaffirme sa volonté d'investir dans le renouvellement urbain pour ne délaissier aucun quartier et lutter contre les inégalités sociales. En septembre dernier, un important programme de renouvellement urbain a été adopté. Orléans Métropole et ses partenaires vont investir 285 M€ pour transformer les quartiers de La Source et l'Argonne à Orléans, Les Chaises à Saint Jean de la Ruelle et la vie de près de 20 000 personnes. Les travaux de réhabilitation des logements et d'équipements ont bien sûr été co-construits avec les habitants qui feront l'objet d'accompagnements notamment par les bailleurs sociaux et acteurs présents dans ces secteurs. L'objectif est non seulement d'améliorer leurs conditions de vie mais aussi de changer l'image de ces quartiers, de valoriser leurs atouts et de les intégrer davantage dans la dynamique métropolitaine.

Sur un autre volet, la métropole apporte son soutien aux ménages en difficulté avec le fonds de solidarité logement : plus d'1M€/an. Elle les aide à accéder à un logement ou s'y maintenir. Ce soutien prend la forme d'aides financières, de règlement de factures ou de mesures d'accompagnement social pour une moyenne de plus de 650 bénéficiaires par an.

Pour les plus jeunes, elle met en place des actions en matière de prévention et prend ainsi en charge ceux qui ont entre 11 et 21 ans et qui sont en difficulté. Il s'agit d'un accompagnement individualisé qui permet d'aborder progressivement avec le jeune ses problématiques et de le motiver pour y faire face. L'objectif est de lui permettre de reprendre sa scolarité ou d'accéder à une formation ou un emploi. Grâce à des chantiers éducatifs ou des actions citoyennes, les jeunes surmontent leurs difficultés et reprennent confiance en l'avenir. Ce sont en moyenne un millier d'enfants et d'adolescents qui sont accompagnés chaque année avec un taux de réussite de 70%. Enfin pour les 18-25 ans, des actions sont mises en place pour faciliter leur insertion professionnelle avec des aides individuelles au transport, à l'emploi, la formation, le logement.

À Orléans Métropole, la solidarité rime avec dignité humaine.

GROUPE DES ÉLU-E-S PS, EEVL ET DIVERS GAUCHE**Se mobiliser pour une métropole solidaire**

Il est de la responsabilité de la Métropole d'intégrer les défis environnementaux et nous avons, avec responsabilité, approuvé et soutenu les décisions qui allaient dans ce sens, et notamment le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et les orientations relatives au transport public et aux mobilités douces.

Dans la mise en œuvre de cette ambition d'une métropole durable, il est cependant essentiel de prendre en compte la situation de l'ensemble des habitants et d'accompagner les plus fragiles.

Cela impose de veiller à une tarification des transports qui tient compte des revenus, et notamment envisager une gratuité pour les jeunes.

Cela impose également de se mobiliser contre la précarité énergétique qui pèse sur le pouvoir d'achat des familles et pour cela, développer des actions d'accompagnement à la réhabilitation thermique et énergétique des logements, sur tous les types de patrimoine : le parc social bien sûr, mais également le logement privé.

GROUPE PCF – FRONT DE GAUCHE**La Métropole doit défendre les bureaux de Poste**

Le service public est le grand absent du projet métropolitain. Pourtant, la présence des services publics dans nos villages, villes et quartiers, est nécessaire et utile aux habitants et au territoire.

Ils disparaissent les uns après les autres sans que le Président de la Métropole ne s'en émeuve.

Obnubilé par son classement dans le Top 15 des métropoles qui comptent, Orléans Métropole doit d'abord s'attacher à protéger et développer les services publics de proximité et notamment les bureaux de Poste aujourd'hui les plus menacés.

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 27 février, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

REMISE DES DIPLÔMES AU CFA

Ils étaient 225 à recevoir leur diplôme le 29 novembre dernier, au centre de formation et d'apprentissage d'Orléans Métropole. Cette promotion 2019 est un excellent cru. Jugez plutôt ! 96,8% de réussite en CAP/BEP, 82,3% chez les bacheliers et 79% en BTS. Le CFA d'Orléans Métropole dispense des formations dans de nombreux domaines : métiers d'art, industrie, secteur tertiaire... La toute dernière, celle d'assistant de vie aux familles, a été lancée en novembre, en partenariat avec la Fédération du service aux particuliers (FESP).
➤ <http://cfa.orleans-metropole.fr>

START-UP WEEK-END AU LAB'O

Retenez bien ces dates : les 7, 8 et 9 février ! Et surtout, tentez l'expérience du Start-up week-end, une découverte de l'entrepreneuriat en accéléré au Lab'O, sur le thème, cette année, de l'économie sociale et solidaire. Le vendredi soir, les équipes ont une minute pour « pitcher » leur idée. Puis elles disposent de deux jours pour plancher sur le projet et le finaliser. Les trois meilleures seront récompensées, le dimanche soir.
➤ Inscriptions (tarifs de 40€ et 60€, repas compris) sur <https://sworleans9.eventbrite.com>

INCOLLABLE SUR L'UTOM

L'unité de traitement des ordures ménagères (Utom) et le centre de tri des déchets recyclables organisent régulièrement des visites pédagogiques et gratuites pour tout savoir sur le parcours de nos déchets. Les prochaines ont lieu le 21 février (de 14h à 16h) et le 4 mars (de 14h à 16h).
➤ Inscriptions sur moncompte.orleans-metropole.fr/demarches/ (venir avec une tenue adaptée).

HABITAT**0 806 706 806 : halte au mal logement**

Un numéro de téléphone vient d'être mis en place pour permettre aux locataires, propriétaires et bailleurs de signaler un logement indigne ou de se renseigner sur les recours possibles : 0 806 706 806. Dans le Loiret, ce numéro est fléché vers l'Adil, chargée de répondre aux locataires, aux bailleurs et aux propriétaires sur ces problématiques. Infos sur www.adil45.org/